



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Le Kazakhstan sera l'hôte de la CM12

Les Membres de l'OMC ont convenu par consensus de tenir la 12^e conférence ministérielle (CM12) à Astana, au Kazakhstan, au début juin 2020. La conférence biennale de l'organisation, qui a traditionnellement lieu en décembre, sera reportée à l'été suivant en raison du climat froid qui sévit en décembre au Kazakhstan, a affirmé une source. Ce report permettra aussi aux Membres d'avoir du temps supplémentaire pour négocier les résultats attendus à la CM12.

Des représentants officiels ont indiqué que l'Union européenne (UE) a aussi donné un aperçu de la rencontre bilatérale qui a eu lieu entre le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et le président des États-Unis, Donald Trump, le 25 juillet à Washington. Les deux pays ont publié une déclaration conjointe à la suite de la visite de M. Juncker à la Maison-Blanche dans laquelle ils annoncent le lancement d'une nouvelle phase de leur relation commerciale bilatérale de mille milliards de dollars américains.

« Si nous unissons nos forces, nous pouvons faire de notre planète un endroit meilleur, plus sûr et plus prospère », ont indiqué les deux dirigeants. « C'est la raison pour laquelle nous sommes convenus aujourd'hui, tout d'abord, de travailler ensemble à la suppression totale des droits de douane, des barrières non tarifaires et des subventions pour les biens industriels non automobiles. Nous nous emploierons également à réduire les obstacles pour accroître le commerce de services, de produits chimiques, de produits pharmaceutiques, de produits médicaux et du soja. »

Afin de rendre les échanges « plus équitables et plus réciproques » – un élément d'une importance cruciale pour l'administration Trump – l'UE s'est engagée à

importer davantage de gaz naturel liquéfié des États-Unis en plus « d'unir [leurs] forces pour mieux protéger les entreprises américaines et européennes contre les pratiques commerciales déloyales mondiales. »

Les pratiques commerciales déloyales font référence à la politique de Beijing qui force les entreprises étrangères qui souhaitent pénétrer le marché chinois à collaborer avec les entreprises chinoises et à donner accès à leur technologie. Cette pratique, ainsi que l'enjeu de la surcapacité dans le domaine de l'acier et du vol de propriété intellectuelle, est à la source de la décision des États-Unis d'imposer des tarifs au titre de l'article 301 à la Chine.

L'UE et les États-Unis se sont également engagés à réfléchir aux changements requis pour moderniser l'OMC. Avec une population totale de plus de 830 millions de personnes qui représente plus de 50 % du PIB mondial, le duo a décidé de mettre en place un groupe de travail qui s'attaquera à ces enjeux et qui « identifiera également les mesures à court terme visant à faciliter les échanges commerciaux et à évaluer les mesures tarifaires existantes ».

« Nous travaillerons donc en étroite collaboration avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin de réformer l'OMC et de s'attaquer aux pratiques commerciales déloyales, notamment en ce qui concerne le vol de propriété intellectuelle, les transferts de technologie forcés, les subventions industrielles, les distorsions créées par les entreprises publiques et la surcapacité », peut-on lire dans la déclaration conjointe. Les deux pays se pencheront également sur la manière dont ils peuvent résoudre les problèmes de tarification de l'acier et de l'aluminium ainsi que les tarifs de rétorsion imposés par l'UE et d'autres Membres de l'OMC.

Au vu de cette réunion bilatérale, le président Trump a changé d'avis en ce qui concerne l'imposition de tarifs au titre de l'article 232 sur les importations de véhicules européens.

ALENA – le Mexique d'abord

Le 26 juillet, le représentant pour le commerce des États-Unis, Robert Lighthizer, a témoigné devant le Senate Committee on Appropriations [Comité des appropriations du Sénat] des États-Unis, où il a fourni un aperçu du travail effectué par son équipe. M. Lighthizer a énuméré l'ALENA, l'OMC, l'ALE entre les États-Unis et la Corée (KORUS), l'initiative nouvellement annoncée avec l'UE (voir ci-dessus), ainsi que des initiatives avec les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique subsaharienne comme faisant partie des principales questions sur lesquelles son bureau travaille activement depuis qu'il est entré en fonction il y a 14 mois.

« Nous renégocions l'Accord de libre-échange nord-américain à une vitesse sans précédent », a affirmé M. Lighthizer, ajoutant qu'il espère que les trois pays « en sont au stade final pour conclure un accord de principe ».

À cet égard, M. Lighthizer semble prioriser la conclusion d'une entente avec le Mexique d'abord, dans l'espoir d'inciter le Canada à faire des compromis. Il a été très précis quant à la date limite à laquelle l'accord de principe doit être conclu. Selon les exigences relatives aux avis du mandat pour la promotion des échanges commerciaux (TPA), cela doit être fait d'ici la fin août.

Comme le Congrès a besoin d'un avis de 90 jours, et que le président mexicain actuel quitte ses fonctions le 1^{er} décembre, l'accord de principe devrait être signé en août. Cela permettrait au président mexicain Enrique Peña Nieto de signer l'accord final avec le consentement de la nouvelle administration d'Andrés Manuel López Obrador.

M. Lighthizer a clairement indiqué soutenir l'inclusion de la disposition de temporarisation controversée dans le nouvel ALENA, même si certains législateurs américains ont affirmé qu'ils voteraient contre une entente qui inclurait cette disposition.

Les négociateurs de l'ALENA doivent reprendre leurs rencontres cette semaine, selon diverses sources.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

